



POPSU

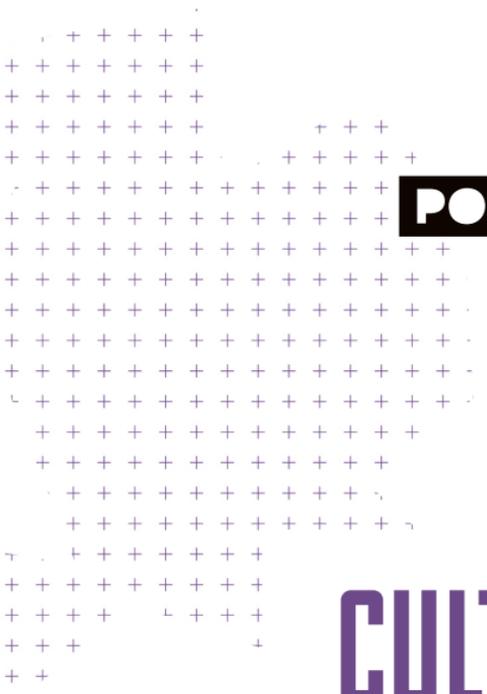
CULTURE ET MÉTROPOLE

UNE TRAJECTOIRE
MONTPELLIÉRAINE

EMMANUEL NÉGRIER
PHILIPPE TEILLET

autrement



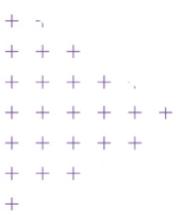


POPSU

CULTURE ET MÉTROPOLE

UNE TRAJECTOIRE
MONTPELLIÉRAINE

EMMANUEL NÉGRIER
PHILIPPE TEILLET



autrement

Sommaire

Faire métropole
par la culture

7

Un Léviathan timide
aux attributions variables

15

Montpellier : quelle politique
culturelle métropolitaine ?

35

Cinq jalons
pour une métropole culturelle

93

Note méthodologique

98

Faire métropole par la culture

+ + + +

Que l'intercommunalité ait pu développer, pour se construire, une vocation culturelle, voilà une idée qui était, dès le départ, assez étrangère au réformateur. La loi Chevènement en faisait une compétence « optionnelle », l'une des trois à retenir sur cinq¹, pour les agglomérations. L'incitation était encore moins marquée pour les communautés de communes et – chose qui intriguait déjà – seules les communautés urbaines² avaient dans leur panier de compétences une vocation à se charger des réseaux d'équipements culturels. Ces communautés, dont beaucoup sont aujourd'hui des métropoles, rejointes par les plus importantes des communautés d'agglomération des années 2000, ont pourtant été parmi les plus timorées dans le transfert de compétences en matière culturelle. Il y a dans ce chiasme un phénomène assez universel dans le cas de la métropole. Alors qu'elle est fondée sur l'idée de coopération, l'institution qui la représente éprouve les plus grandes difficultés à ne pas passer pour vorace, notamment

dans des domaines comme la culture, où élus et opérateurs tendent à se projeter positivement, mais seuls.

La France compte désormais 22 métropoles. Leur inscription dans le paysage territorial français pousse à s'interroger à nouveau sur leur vocation culturelle. Cet ensemble représente à lui seul plus du quart de la population française (28,4 %) et près de deux milliards d'euros de dépenses culturelles, si l'on fait le cumul des budgets métropolitains et des villes-centres concernées. C'est deux fois le budget culturel des 100 départements français et 28 % des dépenses culturelles du bloc local (communes + intercommunalités)³. Il est donc crucial de s'intéresser au destin culturel de ce bloc métropolitain.

Cependant, plus que dans d'autres pays, les métropoles sont particulièrement hétérogènes en France. Leur démographie va de 209 000 habitants (Brest) à plus de 7 millions (Métropole du Grand Paris), avec 870 000 habitants en moyenne. Derrière ces chiffres, c'est toute la diversité des territoires qu'on dit «métropolitains», avec des trajectoires historiques et des formes juridiques variées : statut exceptionnel pour Paris, Lyon et Aix-Marseille, cadre légal «ordinaire» issu de la loi Maptam (loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, 27 janvier 2014) pour une douzaine d'autres, enrôlement ultérieur

des sept suivantes (loi relative au statut de Paris et à l'aménagement métropolitain, 28 février 2017). Derrière la magie d'un mot (« métropole ») se cachent donc des territoires aux dynamiques très différentes, notamment en termes d'échelle des politiques, et en particulier en matière culturelle.

Enfin, au-delà de leurs frontières actuelles et du pré carré de leurs compétences, l'enjeu politique des métropoles consiste à passer d'institutions spécialisées – comme le dit bien leur appellation officielle d'« établissements publics », sauf pour Lyon – à un nouveau pouvoir territorial. Dans ce passage, il est tout autant question de compétences que de responsabilité plus diffuse de développement territorial, ne serait-ce que pour conjurer le reproche qui leur est souvent fait, celui d'être des aspirateurs de ressources plutôt que des fers de lance coopératifs⁴.

C'est toute la question de l'altérité métropolitaine qui est ici posée, et de la contribution de la culture à la nourrir ou à l'interroger de façon propre. Cette altérité renvoie à trois dimensions : comparative, interterritoriale et paradigmatique.

Par la comparaison, nous comptons rendre compte de nos principales observations dans l'ensemble des métropoles françaises, en partant des aspects les plus quantitatifs pour aborder les

grandes tendances des politiques culturelles métropolitaines. Nous montrons ici comment la culture permet d'appréhender la diversité de ce que nous nommons «métropoles» en France.

L'interterritorialité culturelle de la métropole peut être appréhendée du point de vue des politiques et dynamiques de production et de diffusion artistiques, mais aussi de celui des identifications et représentations culturelles territoriales – la culture au sens plus large du terme. Pour en comprendre la portée et les chemins parfois tortueux, il faut combiner deux récits : celui de la trajectoire politique métropolitaine et celui de sa trajectoire culturelle.

Mais cette approche par les politiques publiques territoriales n'est qu'une première manière d'envisager l'altérité métropolitaine en culture. Il y en a une autre, qui s'écarte de toute idée d'espaces, pour envisager les paradigmes d'action publique. L'apogée de la «démocratisation culturelle», modèle fondé sur le primat de l'offre, pensé pour «faire métropole», semble atteindre ses limites, à Montpellier comme ailleurs⁵. L'enjeu est d'analyser les phénomènes émergents tels que les collectifs de spectateurs, les espaces coopératifs, les «tiers-lieux⁶», regroupés autour de la notion de «démocratie culturelle», contribuant à une production culturelle plus horizontale et plus transversale⁷. Ici, ces nouvelles dynamiques sont

confrontées au modèle de l'offre qui existait précédemment et qui continue de rayonner.

Il y a enfin une dimension socio-spatiale à l'altérité métropolitaine, qui passe par l'examen des pratiques culturelles à l'échelle métropolitaine. Elles questionnent l'hypothèse géographique selon laquelle il y aurait une différenciation du rapport à la culture en fonction des espaces. Nous avons ici mené une enquête originale, où sont également interrogés la sédentarité et/ou le nomadisme des publics de la culture. Cette analyse socio-spatiale des pratiques culturelles soulèvera des questions de mobilité (qui bouge, pourquoi, avec qui et comment ?) et leurs implications pour l'action publique (villages et groupements de communes, métropoles, autorités de niveau supérieur), à travers les coopérations culturelles. Cet examen sera le fondement d'une analyse critique de la solidarité et du rayonnement métropolitain en matière culturelle, tout comme d'un renouvellement des pratiques culturelles.

Nous allons donc nous pencher sur ce que les métropoles, en France d'abord, puis à Montpellier ensuite, font de la culture. À l'heure où beaucoup d'économistes et de géographes voient dans celle-ci l'un des leviers majeurs de distinction et d'attractivité territoriales, nous l'analysons dans l'espace

politique où cette perspective semble avoir été le plus portée. Nous allons le faire en deux temps. Le premier examine la réalité de la métropolisation culturelle en chiffres, puis l'enchevêtrement des compétences entre niveaux communal et métropolitain qui témoigne d'une transition politique et sectorielle sans doute appelée à durer. Le second temps restitue la trajectoire montpelliéraine, selon un double récit, politique et culturel. Il sera ensuite l'occasion d'aborder les altérités métropolitaines en termes de système d'action, de paradigme de politique culturelle ainsi que de sociologie des pratiques.

-
- 1 Les cinq compétences des métropoles sont : l'aménagement de l'espace métropolitain ; le développement et l'aménagement économique, social et culturel ; la politique locale de l'habitat ; la protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie ; la gestion des services d'intérêt collectif.
 - 2 En théorie, il s'agit des communautés urbaines les plus peuplées, mais on y compte tout de même Brest et Alençon, par la grâce des antériorités législatives datant des années 1960.
 - 3 Source : Département des études, de la prospective et des statistiques, « Dépenses culturelles des collectivités territoriales », ministère de la Culture, 2017.
 - 4 Guillaume Faburel, *Les Métropoles barbares*, Paris, Le Passager clandestin, 2019.
 - 5 Anne Gonon, « Les "nouveaux territoires de l'art" ont-ils muté ? », *Nectart*, n° 4, 2017, p. 107-119.
 - 6 Ray Oldenburg, *The Great Good Place*, New York, Parangon House, 1989.
 - 7 Leur analyse empirique correspond à une recherche en cours.